



# VERSAILLES

## CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

07 novembre 2024 à 19h.  
8, rue St Nicolas Versailles

Présidente : Corinne FORBICE

Vice-Président : Gwilherm POULLENNEC

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Jennifer CASSIN, Jacqueline CRETON, Brigitte d'ANGLEJEAN, Pierre DESNOS, Didier FROGER, Hélène FRUCHAUD, Jean-Luc JARROIR, Jacques PASTEAU, Hugues RAVILLION, Sandrine TOULOUSE.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs : Gérard CHAPEAUX, Nathalie CHOUAIB, Ali DORGAA, Marc KIENZTY, Laurent LEFÈVRE, Marie Françoise LEMOINE, Florence TOUZOT.

Étaient absents : Mesdames et Messieurs : Sébastien BELLIER, Stéphanie BELNA, jacqueline CHELHANI, Lydie KOWALCZYK, Pascal LEVEAU, MEDJOU DJ Ramin, Cécile NICOLEAU, Jennifer RUBIO, Pierre SIMONNOT.

Participaient à ce conseil : Mr Éric ROUSSET Directeur des Déplacements et Aménagements Urbains, Ville de VERSAILLES, les Représentants de la Société AQUAVESC, SOGEA-ATP-Cabinet MERLIN. Mr François DARCHIS maire adjoint délégué à l'Environnement et aux Projets innovants Ville de VERSAILLES, Mme Cathy BIASS-MORIN Directrice des Espaces Verts de la Ville de Versailles, Mme Cécile ALGIS, Paysagiste à la direction des Espaces Verts de la ville de Versailles.

Corinne excuse Lisa MOUAWAD Directrice de la Maison de Quartier retenue.

Le PV du Conseil de Quartier du 04/07/2024 est approuvé.

Corinne remercie de leur présence, les différents intervenants.

AQUAVESC et ses sous-traitants présentent le chantier de la Liaison NORD-SUD dans notre quartier, ainsi que les différents impacts pour les habitants du quartier Bernard de Jussieu.

Aquavesc est un établissement public territorial compétent pour la gestion du service d'eau potable dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Il assure la production et la distribution de l'eau potable, ainsi que la gestion et le suivi des contrats d'exploitation. Il réalise en maîtrise d'ouvrage directe les travaux de grande envergure nécessaires à la fiabilisation et à l'amélioration du service public dont il a la charge.

Son schéma directeur (SDAEP), finalisé en 2017 et mis à jour en 2021, a mis en évidence une augmentation des besoins en eau dans le sud et l'ouest du syndicat.

La création d'une liaison Nord-Sud a ainsi été préconisée afin de permettre le transfert de volumes d'eau plus importants depuis l'usine de production d'eau potable de Louveciennes, renforçant ainsi l'autonomie du territoire vis-à-vis des importations d'eau extérieures.

La liaison Nord-Sud a été programmée dans ce cadre.

Ce chantier, d'un budget de 7 millions d'euros, se déroulera de juillet 2024 à juillet 2025.

Il consiste en la pose d'une canalisation de 600 mm de diamètre, ainsi qu'au renforcement d'une canalisation existante de 300 mm de diamètre, sur un linéaire de 2 km à Versailles. Les conduites seront posées entre Montbauron et le Monument Pershing, en empruntant l'avenue de Saint-Cloud et l'avenue des États-Unis.

La circulation et le stationnement seront donc impactés sur ces axes, par tronçons :

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Corinne Forbice et Gwilherm Poullennec

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

- **Avenue de Saint-Cloud** : période novembre-décembre 2024.
- **Avenue des Etats-Unis, secteur Université, Lycée Prévert** : octobre novembre 2024, puis décembre 2024.
- **Bas Avenue des États-Unis et embranchement États-Unis vers Ville d'Avray** : janvier à mars 2025.
- **Avenue des États-Unis /carrefour Hélène Andrée à Carrefour Fausses Reposes** ; mars à juillet 2025.

En juillet 2025 : fin de la pose, essais, raccordements, fouilles ponctuelles et coupures d'eau.

Les **points sensibles** sont :

- Traversée de l'avenue de Saint-Cloud en novembre et décembre (*dérangement de ce tronçon de travaux en réalité avril 2025*)
- Fermeture de l'accès à la rue de Provence dans le sens Versailles-Vaucresson pendant 4 semaines à partir du 14/11/2024 (*dérangement de ce tronçon de travaux en réalité avril 2025*)
- Traversée de l'Avenue de Saint-Cloud (3 semaines en décembre-janvier) (*dérangement de ce tronçon de travaux en réalité Avril 2025*) : travaux de nuit, bruit, circulation délicate
- Accès au chemin de la Ceinture : 4 semaines en octobre et novembre : déviation des bus, arrêts reportés, travaux pendant les vacances de la Toussaint, traversée nocturne de la RD jusqu'au Lycée Jacques Prévert.
- Accès à la rue de la Ceinture par le Bd de la République depuis Vaucresson,
- Accès rue Haussmann depuis Victor Bart depuis Vaucresson,
- Accès Collège de Clagny maintenu.
- Accès chemin de la Ceinture (4 semaines octobre-Novembre) : déviation des bus, arrêts reportés sur la RD, travaux pendant les vacances de Toussaint, traversée nocturne de la RD jusqu'au Lycée Jacques Prévert,
- Accès à la rue de la Ceinture par le Bd de la République et Bonne Aventure depuis Vaucresson,
- Accès rue Haussmann depuis Victor Bart depuis Vaucresson.
- Traversée de l'avenue des États-Unis (4 semaines novembre-décembre) : accès à la rue de la Ceinture par le Bd de la République et Bonne Aventure depuis Vaucresson, accès rue Haussmann depuis Victor Bart, depuis Vaucresson, liaison Ceinture vers États-Unis rétablie de fin octobre à mi-Novembre.
- Déviation Bus, en lien avec VGP et Mairie de Versailles :  
6201 et 6208 : accès à la rue de la Ceinture impossible. Arrêts déplacés : Université, Prévert. Arrêts supprimés Côte de Picardie, Antoine Richard dans le sens Parly2. Picardie Gare de Montreuil pour le 6208 dans le sens Parly2-Grands Chênes.  
6210-6213- 471 : déplacés sur Avenue des États-Unis.

Ligne scolaire

La communication vers les riverains a été effectuée par panneaux de chantier, le conseil de quartier, le courrier aux riverains pour chaque phase, sur les sites de la Ville et d'AQUAVESC avec les différents contacts. Des travaux de chemisage et d'assainissement auront également lieu rue de la Ceinture avec quelques déviations ponctuelles.

Corinne remercie les intervenants et passe la parole à Mme Cathy BIASS MORIN.

Elle fait le point des différents aménagements et réalisations existants dans le parc Bonne-Aventure. Certains ne passeraient pas au bureau de contrôle et il convient de revoir ces installations qui datent.

Le Parc Bonne Aventure représente une superficie globale de 11 300 m<sup>2</sup>.

En 2005, l'aire de jeux des 1 à 3 ans a été équipée avec un sol en gazon synthétique aujourd'hui en mauvais état.

C'est une zone éloignée des autres aires de jeux, peu pratique pour les fratries avec des écarts d'âges. C'est un espace très sollicité.

La partie haute du parc est composée :

- D'un kiosque qui permet un espace de pause ombragée et une visibilité sur 360° mais peu d'assises,
- D'un Trampoline réalisé en 1993 pour les 3-12 ans,
- D'une structure Kortina, réalisée en 1999 pour les moins de 6 ans.

Cette partie pourra être conservée.

D'autres installations devront être modifiées :

- En 1993, deux tables de ping-pong sur sol béton ont été installées. Elles sont en plein soleil l'été et l'enrobé ainsi que les bordures se soulèvent sous l'effet des racines de tilleuls,
- En 1996, un portique avec 2 balançoires pour les 2/6 ans, sur sol amortissant était installé.
- En 2014, une sphère pour les +5ans, sur sol amortissant était réalisée.

Après consultation sur les besoins remontés par le conseil de quartier, Corinne Forbice, les nourrices, **l'Association des Jardins Familiaux de Versailles et de ses environs, aux Petits-Bois**, ont proposé la plantation d'arbres fruitiers en espalier du **bicentenaire Truffaut**, un projet de travaux de réaménagement va être proposé.

1 830 m<sup>2</sup> vont être concernés.

Sur la partie haute, une nouvelle aire de jeux pour les plus petits est proposée :

- Le filet des « ouistitis », pour les enfants à partir d'un an, jeu existant va être repositionné.
- Une nouvelle balançoire, modèle identique à l'existante de 1996, sera installée sur un sol existant et neuf pour un coût de 2 600€ TTC,
- Une nouvelle aire de jeux pour les plus petits sera également installée sur la partie haute, permettant la surveillance facilitée des fratries.

Différents jeux sont proposés :

- Un tobogan, âge mimi 1 an, capacité maxi de 9 enfants, montant 5 520 € TTC,
- Un autre jeu escalier et tobogan, âge mini 1 an, capacité maxi de 6 enfants, montant 3 400€ TTC,
- Une aire escalade tobogan, âge mini +2 ans, capacité 13 enfants 5 400€ TTC,
- Une aire escalade tobogan, âge mini 2 à 8 ans, capacité 12 enfants 7 680€ TTC.

L'emplacement de chaque jeu et du mobilier pourra être modifié en phase projet afin d'éviter d'endommager les racines des arbres.

La piste cyclable avec enrobé va être supprimée, la réfection de toutes les allées sera réalisée.

Trois arbres malades seront abattus : les Prunus ont des champignons.

Treize nouveaux arbres vont être plantés : Cornus Florida, Gleditsia tricanthos sunbuurst, Parrotia persica, Robinia margaretta flemer etc., moins sensibles aux fortes chaleurs.

Une fois la nouvelle aire de jeux créée, l'aire de jeux du bas pour les petits sera démontée et une aire de convivialité et tranquillité sera réalisée avec la suppression du sol souple et des jeux remplacés par du broyat de bois au pied des arbres.

A l'occasion du bicentenaire Truffaut, l'Association des Jardins Familiaux de Versailles et de ses environs plantera et entretiendra 10 pommiers en espalier dans le parc Bonne-Aventure.

D'autres fruitiers, pommiers et poiriers seront plantés au Potager du Roi et autres parcs et jardins sur Versailles.

Les porte-greffes seront plantés en deux temps :

Les trous seront creusés le samedi 14/12 à partir de 10h, avec installations des piquets tuteur.

Ceux qui le souhaitent, peuvent venir participer, avec leurs enfants. Les arbres seront installés la semaine suivante.

D'une manière générale, les arbres de la ville sont inspectés tous les ans.

On peut aussi abattre pour éclaircir et donner plus d'espace à leur voisin. On peut être aussi obligé de couper des arbres ou des branches lorsqu'ils touchent les volets ou fenêtres des bâtiments proches.

Le budget est resserré, l'aménagement du haut du parc de Bonne aventure sera proposé au budget supplémentaire (voté fin juin).

Des plantations d'arbres sont demandés aux abords du stade Bernard de Jussieu.

Deux arbres ont été brûlés. Une quinzaine d'arbres ont déjà été plantés.

En haut de la rue Saint-Nicolas, la pointe a été raccourcie.

Attention : les plantations souhaitées ne doivent pas être trop hautes, car, la circulation à ce carrefour est toujours compliquée et souvent non respectée.

Merci à l'équipe des jardiniers.

Corinne passe la parole à Mr François DARCHIS.

Il présente le projet « Ville durable » qui s'articule autour de 7 leviers citoyens :

- 1- Nature et agriculture (jardins partagés...)
- 2- Alimentation
- 3- Déchets et réemploi
- 4- Énergie et habitat
- 5- Fabrication et réparation
- 6- Mobilité
- 7- Santé

Mise en œuvre et dates clés :

Au niveau de chaque quartier, un recensement au niveau de chaque rubrique devra être fait pour rentrer dans la base fin novembre.

**La séance est levée à 21heures 45.**